Neuvieme Annee No 2.776 PRIX : 5 PIASTRES Jeudi 9 Avril 1942

BEYOĞLU

DIRECTION:
Beyoğlu, Suterazi, Mehmet Ali Ap.
TÉL. : 41892
REDACTION:
Galata, Eski Gümrük Cad. No. 52
TÉL. : 49266
Direct.-Propriétaire G. PRIMI

QUOTIDIEN POLITIQUE ET FINANCIER DU SOIR

La seconde audience de la cour criminelle d'Ankara

La cour s'est occupée des demandes de Pavloff et de Korniloff qu'elle rejette partiellement

Nous avons été les seuls à donner, dès hier, un ample résumé des débats d'hier de la cour criminelle d'Ankara. Nous reproduisons aujourd'hui le texte intégral qui en a été fourni par l'A. A.

Ankara, 8 A.A.— La cour criminelle a tenu aujourd'hui sa seconde audience dans le procès contre les personnes accusées d'avoir préparé un attentat contre l'ambassadeur d'Allemagne, M. von Papen. La salle d'audience est bondée. On remarque de nombreux représentants de la presse turque et étrangère.

Sur le pupitre du président se trouve une urne. Le médecin légiste déclare aux journalistes qu'elle contient les restes d'Ömer Tokat qui fut déchiqueté à la suite de l'explosion.

A 9 h. 15, on introduit les accusés. Les accusés soviétiques Pavlof et Korilof prennent des notes. Abdurrahman et Süleyman s'asseyent l'un à côté de l'autre. Süleyman tousse et porte de temps en temps son mouchoir aux lèvres.

A 9 h. 25, la cour fait son entrée. Le procureur-général, Cemil Altay, est assisté de son adjoint Kemal Bora.

La Cour fait d'abord prêter serment à M. Esref Demircan, employé de la Municipalité, qui assistera Vahap Tibrizi, chargé de traduire aux deux accusés soviétiques les dépositions au cours du procès.

Pourquoi la requête de Pavlof lui a été retournée

Lecture est ensuite donnée de la lettre adressée au tribunal par le juge Hayrünisa déclarant que seulement les dépositions d'Abdürahman Sayman ont été traduites aux deux accusés soviétiques. Le président fait traduire la lettre du juge Hayrünisa aux deux accusés et leur demande s'ils ont à faire quelque déclaration à ce sujet.

L'accusé Yorghi Pavlof prend la parole et dit notamment:

— La traduction des dépositions d'Abdürrahman Sayman a pris beaucoup de temps. Or, pour mieux préparer ma défense, il me faut non seulement étudier à fond les dépositions d'Abdürahman, mais aussi celles de Süleyman Sav. J'ai par conséquent adressé au tribunal deux requêtes demandant l'ajournement de l'audience. Aucune réponse ne m'a été donnée à ces requêtes qui me furent retournées.

Le président ayant demandé à l'accusé par l'entremise de qui ces requêtes avaient été présentées au tribunal, Pavlof répondit qu'il les avait adressées au traducteur Vahap.

Le président fait remarquer à l'accusé que pour exprimer de tels désirs il doit s'adresser verbalement à la cour, mais s'il juge nécessaire de rédiger une requête, celle-ci doit être adressée au président du tribunal.

— C'est là, dit le président, la raison pour laquelle, on vous retourna vos requêtes.

L'accusé Pavlof demande ensuite qu'on remette également à une autre date l'audition des témoins prévue pour cette après-midi, étant donnéque les noms, l'identité et l'adresse des témoins cités ne lui avaient pas été communiqués et que d'autre part, il lui faudrait également citer ses témoins.

Par l'entremise du traducteur Eşref, l'accusé Pavlof déclare ensuite.

—Au cours de la dernière audience M. le président m'avait demandé qui incita Abdurrahman et Süleyman à leurs actes. Aujourd'hui je répondrai à cette question.

Le président de dire:

— Qu'il dise.

Vétilles...

L'accusé Pavloff, au lieu de répondre, dit qu'il s'aperçut que certaines de ses dépositions antérieures avaient été mal traduites de façon à donner lieu à un malentendu. Il cite cet exemple :

Le procès-verbal m'attribue cette phrase :

« Ces deux hommes — Abdurrahman et Süleyman — me prennent pour un chameau, mais je suis un homme ». Or, je dis qu'ils voulaient prouver que je suis un chameau, mais que je n'ai point besoin de leur prouver le contraire.

Le président M. Sabri Yoldaş fait remarquer à l'accusé qu'il n'y a point de différence entre les deux versions et que s'il s'arrête sur des questions aussi futiles qui ne sont point de nature à éclairer l'enquête, l'enquête, le procès risque de s'éterniser.

L'accusé Plavloff ayant demandé précédement de poser quelques questions à Abdurrahman, le président l'invite à le faire.

Les demandes de Korniloff

A ce moment, l'accusé Korniloff demande la parole et demande également l'ajournement de l'audience et la remise à un autre jour de l'audition des témoins. Il appuya sa demande par les trois raisons suivantes :

1— Je n'ai pas encore pu examiner à fond les dépositions d'Abdurrahman dont la traduction n'a été achevée qu'hier.

2— N'étant pas au courant des lois turques, j'ai adressé au procureur-adjoint M. Kemal Bora une requête en date du 26 mars demandant qu'on me procure un conseiller juriste qui puisse m'éclairer. N'ayant pas reçu de réponse à ma requête, je me suis adressé à l'ambassade de l'URSS lui demandant son appui en cette matière. J'aurais préféré que ce conseiller fût un compatriote, mais comme je sais que cela est impossible, je demande qu'on me nomme un conseiller turc au courant des lois du pays.

3— J'appui la demande de Pavloff demandant qu'on remette l'audition des témoins à un autre jour, étant donné que les noms, l'identité et les adresses des témoins cités ne m'ont pas été communiqués.

Répondant à une question du président, l'accusé Korniloff déclare que le conseiller juriste dont il demande les services n'aura pas à se charger de sa défense.

Voir la suite en quatrième page

L'échange des grands blessés italiens et anglais a eu lieu hier à Izmir

Izmir, 9.— (De notre correspondant particulier).— L'échange des grands blessés italiens et anglais, entamé à 7 heures du matin a pris fin à 14 h. 30.

Le nombre exact des blessés italiens est de 35 officiers et 309 sous-officiers et soldats. En outre 75 médecins militaires, ayant le grade d'officiers et 500 infirmiers, demeurés auprès des blessés dans les ambulances de campagne, ont été aussi restitués ainsi que l'exigent les règles de la guerre. Du côté italien, on a livré 59 invalides anglais.

Le délégué de la Croix Rouge Internationale, Dr Croisier, était arrivé d'Ankara dès samedi. Il a pris contact hier avec les délégués de la Croix-Rouge suisse qui se trouvaient à bord des deux navires-hôpitaux italien et anglais et a réglé, de concert avec eux et avec les autorités locales, les détails du transbordement.

L'attaché naval italien le commandant Restagno accompagné par le gérant du consulat général d'Italie, Cav. Maffioli, s'est rendu à bord du ***Gradisca***; 29 sacs contenant des dons de la colletivité italienne d'Izmir avaient été également envoyés à bord. D'autres dons, envoyés par la colonie italienne d'Istanbul avaient été apportés par le comm. Campaner.

Une délégation du Croissant-Rouge a également visité les deux navires-hôpitaux et y a distribué des cadeaux.

La direction du port avait mis à la disposition des autorités compétentes tout le matériel nécessaire. Le petit vapeur ***Bayrakli***, qui dessert habituellement les débarcadères de Konak et de Karşiyaka a été affecté au transport des blessés d'un navire-hôpital à l'autre.

A midi, les médecins et les infirmiers italiens se trouvaient déjà à bord du ***Gradisca***. Le débarquement des blessés et des invalides a commencé ensuite.

Comme prévu, l'échange des grands blessés italiens et anglais a pris fin à 4 h. 30. Le navire-hôpital anglais le ***Llandovery Castle*** a quitté le port vers 15 h. 30. Le navire-hôpital italien le ***Gradisca*** est encore dans le port, à 18 heures.

DELPINO

Les Musulmans ont rejeté les propositions de Cripps

On les modifiera...

New-Delhi, 9. A.A.— Le comité musulman au Congrès panindien a rejeté au nom de la Ligue musulmane, les propositions de Cripps et rejeté en particulier la condition que toute province aurait le droit de ne pas adhérer à l'union.

La solidarité, l'union intégrale, l'unité complète sont indispensables proclame le comité.

Le colonel Johnson, après avoir conféré avec le Pandit Nehru, a conféré plus d'une heure avec Cripps.

Cripps dit qu'il modifiera ses propositions et qu'il espère que dans une semaine l'accord sera possible.

Les sous-marins dans l'Atlantique

Un vapeur américain coulé

Washington. 9 A. A.— Un bateau américain de tonnage moyen a été torpillé et coulé dans l'Atlantique, un de petit tonnage y a été canonné.

Appréhensions anglaises en Afrique

Le Caire, 9-A.A.— Il semble que Rommel se dispose à engager quelque action importante.

La bataille décisive aux Philippines

Des troupes fraîches japonaises attaquent

Washington, 9 AA.—Un communiqué du département de la guerre publié mercredi soir dit :

Des troupes japonaises fraîches continuent leur poussée en avant dans la péninsule de Bataan avec grande énergie. Une attaque violente contre nos nouvelles positions est actuellement en cours. Des bombardiers en piqué et des avions de chasse bombardent et mitraillent notre ligne de front et des bombardiers lourds continuent leurs attaques contre nos régions de l'arrière, près de l'extrémité méridionale de Bataan.

L'attaque japonaise actuelle est la poussée, la plus prolongée et la plus soutenue que l'ennemie effectua depuis le commencement des opérations sur la péninsule de Bataan. Des vagues de troupes d'assaut attaquèrent presque sans interruption, sans se soucier des pertes qui ont été lourdes des deux côtées. Les troupes américaines et philippines, ainsi que les contingents de fusiliers-marins résistèrent opiâtrement à chaque avance.

Les efforts réitérés de l'ennemie de débarquer des troupes derrières nos lignes, ont été mis en échec par nos défenses de plages, garnies en grande partie de personnel de fusiliers-marins.

La presse turque de ce matin

"ISTIKLAL"

La justice turque

M. Nizamettin Nazif écrit sous ce titre :

Nous sommes les citoyens d'un pays indépendant et nous sommes fiers de notre indépendance. La valeur qui justifie le plus notre fierté est notre justice

Nous sommes une nation civilisée. Nous n'éprouvons pas, en disant cela, la moindre hésitation. Ceci n'est pas une prétention ; c'est une vérité. Une vérité dont la plus grande preuve réside dans notre justice. Partout au monde où l'on a vu le Turc, on a vu aussi la justice. On peut dire que le Turc et la justice sont une seule et même chose. Il est impossible d'être Turc sans être juste comme aussi d'être aussi juste que le Turc.

...Le juge turc est un chercheur de vérité. Le juge ture qui, depuis des années a démontré au monde qu'il distribue la justice avec ses propres moyens, dispose de traditions très anciennes.

Tasviri Efkar

C'est á Izmir que s'est produit le premier geste d'amitié entre ennemis

L'éditorialiste de ce journal se réjouit de ce que le premier geste humain de cette guerre terrible se soit produit en territoire turc.

C'est là le premier fait qui ait démontré que la Turquie, en ne participant pas à la guerre, en conservant sa neutralité, a fait oeuvre utile non seulement à elle-même, mais à tous les belligérants. Elle constitue aujourd'hui l'unique abri pour tous ceux qui, dans ce monde en proie à un terrible incendie, voudraient échapper un instant aux flammes.

Dans ces conditions, la non-belligérance de la Turquie est à l'avantage de tous les belligérants. Et autant nous sommes résolus, nous, à ne pas prendre part à la guerre autant les belligérants doivent respecter cette décision et en faciliter l'exécution, dans leur propre intérêt.

La position de la Turquie est celle d'une bouée de sauvetage au milieu d'une mer agitée par la tempête.

L'échange des prisonniers mutilés et infirmes qui a eu lieu hier à Izmir n'est autre chose que l'application d'une des conditions du droit de la guerre qui existait de tout temps. Mais il est remarquable que, depuis deux ans et demi, les belligérants n'avaient pas trouvé un terrain favorable pour l'appliquer. L'année dernière, à pareille date, il avait été décidé de procéder sur la Manche à un échange des prisonniers anglo allemands grièvement blessés. Mais en raison de la lutte qui faisait rage, en ce moment, avec la plus grande violence, un accord n'avait pu être réalisé ; on n'avait pas pu s'entendre sur le point de savoir si l'échange aurait lieu dans un port français ou dans un port anglais et finalement rien n'a été fait.

Dans le cas de l'échange d'hier à Izmir, nous sommes la seule nation qui soit l'amie à la fois de l'Angleterre et de l'Italie. Avec les Anglais, nous avons un accord et avec les Italiens, nous maintenons des relations d'amitié complète et sincère. D'ailleurs, il est de l'intérêt à la fois politique et économique de l'Italie, qui est une nation méditerranéenne comme nous, de demeurer toujours en rapports amicaux avec nous.

Et c'est ainsi qu'hier, sous le drapeau de ces deux nations ennemies entre elles, mais amies de la Turquie et avec la participation du drapeau turc, on a pu assister au spectacle le plus beau et de plus consolant qui se soit produit depuis le commencement de cette guerre. La Turquie désire du fond du coeur que son territoire puisse être le théâtre le plus souvent possible de pareilles rencontres, mêmes brèves, entre les ennemis d'aujourd'hui.

Si cela avait été en notre pouvoir, nous n'aurions pas permis aux deux bateaux qui se sont rencontrés hier à Izmir, de repartir; et rien ne nous aurait rempli de plus de joie que de voir les marins des deux pays se donner la main pour vivre désormais tranquilles, aussi tranquilles que les eaux calmes et bienfaisantes d'Izmir.

D'ailleurs, la Turquie nourrit toujours l'espoir d'être, tôt ou tard, la scène de la paix du monde. Un jour viendra fatalement où les belligérants d'aujourd'hui seront las, où ils comprendront qu'ils répandent en vain leur sang, où ils se rendront compte que le salut des nations est assuré dans la paix. Ce jour là, la Turquie ouvrira ses bras à toutes les nations, elle les serrera sur son sein généreux et affectueux, elle considérera que sa tâche la plus noble est de les réconcilier.

Yeni Sabah

La question de l'Inde

M. Hüseyin Cahit Yalcin, après avoir résumé les nouvelles qui parviennent au sujet de la mission de Sir Stafford Cripps conclut :

Pour nous, la plus grande difficulté de la question de l'Inde, provient de ce que l'on insiste sur l'«Unité des Indes». Les leaders du Congrès, qui est l'organe le plus extrémiste des Hindous brahmanistes, demandent de l'Angleterre une chose qu'il n'est pas en son pouvoir de réaliser. Il se peut qu'il y ait parmi les leaders de ce parti des hommes d'une pureté de vie et de principe absolue. Mais il est hors de doute que, parmi eux, les partisans convaincus de la démocratie, ne sont pas la majorité. En réclamant la liberté et l'indépendance pour l'Inde, ils entendent l'indépendance sur le terrain international; mais ils sont fort loin d'être attachés à l'idée de la liberté des citoyens, au sein de l'Inde indépendante.

Si l'Inde avait été une seule nation et un seul peuple, à la façon dont nous l'entendons, cela n'eut pas revêtu une importance vitale que de savoir si son régime intérieur serait basé sur la liberté ou sur la dictature. Mais l'Inde peut être conçue comme un continent sur le modèle de l'Europe.

Les religions et les peuples y sont plus mélangés encore. Comment admettre que l'Angleterre livre tout cet immense pays aux leaders du parti du Congrès sous prétexte d'unité de l'Inde? Cela équivaudrait à livrer l'Europe à la dictature national-socialiste. Et l'Angleterre, qui a entrepris la présente guerre pour éviter cela en Europe, pourrait elle le tolérer aux Indes?

Le point commun des peuples et des Etats indépendants se trouvant aux Indes, c'est à travers la diversité de leur organisation et de leurs institutions, le fait qu'ils sont tous hindous. Nous aussi, nous sommes tous Européens, mais nous formons des Etats divers. De même que nous souhaitons voir se créer une union européenne, nous désirerions aussi l'établissement d'une union aux Indes. Mais il faut la concevoir sous la forme d'une fédération des diverses parties de l'Inde désireuses de vivre libres.

Il faut admettre que la race, la religion, la culture, sont des facteurs qui divisent et il faut les respecter. Ce n'est que sur cette base que tous les Hindous pourront être groupés en un même tout politique. Mais ce sont eux qui doivent réaliser cette union ; tout ce que peut faire l'Angleterre c'est de les laisser complètement libres de réaliser cela.

Mais ils ne peuvent considérer l'Inde comme un seul tout et la livrer aux leaders du parti du Congrès. Ce serait se renier eux-mêmes. Nous ne conce-

(*Voir la suite en 3ième page*)

LA VIE LOCALE

Le problème des communications terrestres et maritimes

M. Ahmed Emin Yalman écrit dans le « Vatan » :

Pendant mon séjour à Ankara je me suis rendu au ministère des Communications. C'est le pouls de nos transports terrestres et maritimes. Je voulais me rendre compte dans quelle direction des différences se remarquent dans le mouvement de ce pouls.

Avant de parler de ces différences, je tiens à faire cette observation d'ordre général :. Du fait des difficultés auxquelles donne lieu la guerre, des questions nouvelles et des besoins nouveaux de tout genre surgissent. Nous n'étions pas préparés à les affronter. Non seulement nos moyens et nos possibilités ne se sont pas accrus en fonction de nos besoins nouveaux et des charges nouvelles qui pèsent sur notre réseau de transport, mais beaucoup d'éléments expérimentés et formés ont été appelés au service militaire. En présence de ces difficultés, on a couru au plus pressé. Et les mesures qui ont été prises n'étaient pas toujours le fruit de mûres réflexions.

On n'a pas tenu compte de la tâche que l'on pouvait réellement accomplir avec les moyens disponibles. Les méthodes paperassières qui, même en temps normal, nous empêchaient d'arriver à nos fins nous ont fait perdre un temps précieux, en rendant impossible de faire face aux besoins des temps d'exception.

Heureusement, on a tiré les leçons qui se dégageaient de l'expérience.

Une atmosphère nouvelle à Ankara

Lors de ma dernière visite à Ankara, j'y ai trouvé un nouvel esprit, une atmosphère nouvelle. Evidemment, si nous voulons juger ce qui a été fait sur le plan d'une organisation idéale, nous ferons fausse route. Le seul moyen de juger juste c'est examiner s'il y a un acheminement vers le mieux.

Pour apprécier la situation, il faut d'avoir présent ce fait : l'activité des transports est double d'autrefois. Depuis que la mobilisation générale n'ait pas été proclamée des dispositions ont été prises en vue de faire face à toute éventualité. D'où certains transports qui en sont la conséquence. Ensuite, tandis que nos importations et nos exportations se faisaient uniquement par voie de mer, maintenant il faut affecter des centaines de wagons et des locomotives en conséquence, au mouvement qui se fait par Bagdad et Bassorah. Nos fabriques développent une activité double ou même triple de celle du passé; cela exige un accroissement correspondant des transports de charbon. Les exportations et importations qui s'effectuent par la voie de Mersin sont venues accroître la charge qui pèse sur nos moyens de communication par terre et par mer.

Le problème du matériel

Nos moyens tant terrestres que maritimes ne suffisaient pas déjà à nos besoins et il faut faire la part de l'usure du matériel.

Tandis que le volume des transports augmentait ainsi, l'arrivée des bateaux de l'etranger s'est arrêtée. Le matériel ferroviaire qui nous est parvenu, tant par le nord que par le sud, depuis le début des hostilités, ne dépasse pas 25 à 30 locomotives. Et par suite de l'interruption des communications directes avec l'Europe, nous n'avons pas pu recevoir le matériel que nous avions commandé en Allemagne.

Ajoutez qu'il n'y a pas dans le pays, pour comble de malheur, de ports, de moyens de chargement et de déchargement modernes. Depuis la Constitution nous avons parlé constamment de la construction de ports. Mais nous ne sommes pas parvenus à passer aux décisions et à l'exécution dans ce domaine essentiel. Les jours de tempête, nos bateaux sont immobilisés. Lorsqu'ils circulent ils perdent plus de temps que de raison du fait des difficultés du chargement et du déchargement. Et cela immobilise aussi une partie de nos wagons dans une attente stérile.

La comédie aux cent actes divers

L'«OCCASION»

Nous avons relaté hier le terrible accident de tramway qui s'est produit à Haydarpaşa. On communique à ce propos un détail impressionnant.

L'une des blessées, la dame Râbia Sakarya, avait tendu la main à travers la portière, pour appeler au secours. Un inconnu en a profité pour lui arracher un bracelet en or d'une valeur de 300 Ltqs. qu'elle avait au bras.

Le procureur de la République a ordonné aux intéressés de rechercher au plus vite l'audacieux malandrin qui a osé profiter de circonstances aussi tragiques pour se livrer à un pareil vol.

L'ANORMAL

Ce père de famille est désolé. Il avait décidé de faire apprendre le français à son fils. Une langue vivante, n'est ce pas, cela est toujours utile... Mais tout avait été vain. Depuis des années ce garçon avait témoigné à l'égard de la langue de Molière d'une incompréhension, d'une répulsion tenaces.

— J'ai fini, dit le brave homme, par apprendre moi, un tas de choses: Verbe être, verbe avoir bindigatif parazan».

Mais ce garçon ne sait toujours rien. J'ai lu alors dans un journal l'avis de ce professeur qui se fait fort d'enseigner le français en 6 mois. J'ai été le voir. Nous avons fixé le prix: 2 leçons par semaine, 30 Ltqs par mois. Cette fois encore, on a commencé par ce fameux «bindigatif parazan». Et rien n'a été fait. Cependant, je me dis qu'il fallait attendre le délai fixé. Les six mois sont passés, sans autre résultat que de faire encaisser 180 Ltqs. à ce prétendu professeur. Mon fils ne sait pas un mot de plus de français qu'avant. J'ai été voir le charlatan.

— Que voulez vous, m'a-t-il dit, ce n'est pas ma faute si votre enfant est idiot.

Ainsi non seulement il m'a pris mes sous, mais il m'insulte par dessus le marché. J'ai donc recours à votre tribunal pour exiger le remboursement de mes 180 Ltqs. plus le paiement d'une indemnité de 1000 Ltqs. pour le temps que l'on a fait perdre à mon fils.

Le défendeur déclare à son tour:

— J'apprends le français en six mois aux enfants les moins doués. Mais l'enfant du plaignant est un anormal. Son esprit ne travaille pas. D'ailleurs, il est ici présent. Voyez cette physionomie. Si l'on trouve qu'il a les traits d'un être normal, je suis prêt à tout subir...

Le tribunal décide d'approfondir l'examen de certains aspects de cette question et ajourne la suite des débats.

En sortant de la 3ième Chambre du tribunal essentiel civil où cette affaire a été jugée, le plaignant ne cache pas sa mauvaise humeur.

— Que veut dire ce mot «anormal»? Ce n'est pas du turc, en tout cas. lui dit son

— Mais non, c'est du français, fils; cela veut dire idiot...

Ce qui contribuerait à démontrer que cet intéressant adolescent n'a pas profité des leçons de son professeur aussi peu qu'on veut le prétendre...

LE MEURTRE

Les paysans Ali Güven (Confiance) et Halil Ibrahim sont accusés d'avoir tué pour le vol Hüseyin Portokal, de la ferme-aux-Betteraves de Torbali. Ils ont comparu devant le tribunal des pénalités lourdes d'Izmir... Halil Ibrahim a déclaré lors de son interrogatoire préliminaire

— Nous étions associés, de longue date, le défunt et moi. Et nous étions aussi camarades. Sur ces entrefaites, j'ai connu Ali Güven. Il me dit, un jour:

— Ce soir, nous allons supprimer Hüseyin. Personne n'en saura rien, à part nous deux. J'ai refusé. Mais il a insisté. Et il m'a convaincu. C'est Ali Güven qui a tué..

Devant le tribunal il nie. Il ne se souvient de rien, n'a rien fait ni surtout jamais rien dit... Ali nie aussi d'ailleurs.

Mais les témoins parlent, eux.

Et l'on doute que les prévenus puissent sauver leur tête, ou plus exactement leur cou, puisque c'est le noeud de chanvre qui les menace...

COMMUNIQUE ITALIEN

Les Anglais évacuent des positions avancées en Afrique du Nord. — Les avions de l'Axe bombardent le port d'Alexandrie.—Le martèlement de Malte ; un contre-torpilleur endommagé. Les incursions de la RAF.

Rome, 8. A. A. — Communiqué No. 676 du Quartier Général des forces armées italiennes :

En Cyrénaïque orientale, sous la pression de nos détachements, l'ennemi évacua quelques positions avancées.

La base navale d'Alexandrie d'Egypte fut vigoureusement attaquée par des appareils de l'Axe dans la nuit du 7 courant. De nombreuses bombes du calibre maximum lâchées sur la zone du port causèrent des dégâts considérables aux installations militaires et industrielles qui furent atteintes à plusieurs reprises et incendiées.

De nouveaux et intenses bombardements eurent lieu sur Malte. Des escadrilles allemandes enregistrèrent des coups directs sur des usines et des dépôts de l'île réduisant au silence quelques batteries de DCA et endommageant un contre-torpilleur.

Au cours d'une incursion ennemie sur Benghazi, dix Arabes furent tués ou blessés.

Un appareil anglais fut abattu par la DCA de Derna au cours de l'incursion citée par le communiqué d'hier et un autre par les chasseurs allemands dans les parages de Crète. Un de nos avions ne rentra pas à sa base.

COMMUNIQUE ALLEMAND

Attaques allemandes sur le front de l'Est. — Forces britanniques repoussées au sud de Mechili. — Le bombardement d'Alexandrie. — Le martellement de Malte. — Un croiseur atteint à nouveau en chantier. — Les U-Botts dans l'Atlantique. — Les vapeurs norvégiens affrêtés par l'Angleterre sont coulés.—Bombes à l'embouchure de l'Humber.

Berlin, 8.AA—Communiqué du haut-commandement des forces armées allemandes :

Sur le front de l'Est des entreprises d'attaques de nos troupes ont continué avec succès.En plusieurs endroits l'ennemi a répété ses attaques sans résultat.

En Afrique du nord, au sud-est de Mechili des forces britanniques ont été repoussées.

Alexandrie, base britannique pour la flotte, a été bombardée dans la nuit du 7 avril. Dans les docks des dégâts considérables ont été occasionnés.

Des attaques aériennes de formations allemandes importantes d'avions de combat en piqué et de chasse se dirigèrent contre les aménagements du port et les installations de ravitaillement de La Valette, le dépôt de torpilles de Calafrare et les aérodromes britanniques de Malte.Dans les hangars, les entrepôts, les bâtiments des chantiers et les aménagements de fabriques de grands incendies ont été provoqués. Un croiseur britannique de deuxième classe se trouvant dans le bassin de radoub a reçu de nouveau des coups de bombes directs.

Les sous-marins allemands ont coulé dans l'Atlantique 16 bateaux de commerce ennemis avec un déplacement total de 104.000 tonnes, dont 13 au large de la côte américaine et 3 au large de la côte africaine.

Des forces légères de la marine allemande ont arrêté dans le Skagerrak un certain nombre de bateaux norvégiens qui avaient été affrêtés par le gouvernement britannique et qui, partant d'un port suédois, essayaient de passer en Angleterre sous les ordres de capitaines anglais. Des bateaux avant-postes allemands coulèrent cinq bateaux jaugeant 26 674 tonnes. La Luftwaffe coula encore un bateau de 6.305 tonnes. Deux bateaux ont échappé à l'arraisonnement et ont fui de nouveau dans les eaux territoriales suédoises.

La nuit écoulée, des avions allemands de combat ont attaqué les aménagements de port et des docks importants pour le ravitaillement à l'embouchure de l'Humber. De violents incendies ont été observés.

COMMUNIQUE ANGLAIS

La uftwaffe sur l'Angleterre

Londres, 8. A. A. — Le ministère de l'Air communique :

La nuit dernière, des avions ennemis en petit nombre lâchèrent des bombes en des endroits sur la côte orientale de l'Angleterre. Quelques blessés et légers dégâts. Un bombardier ennemi a été abattu.

COMMUNIQUE SOVIETIQUE

Rien à signaler

Moscou, 8. AA. 9.— Communiqué de la nuit :

Le 3 avril aucun changement digne de remarque n'est survenu.

Le 7 avril 51 avions allemands ont ont été abattus. Nous avons perdu 14 avions.

CE SOIR JEUDI sera présenté en G A L A S EXCEPTIONNELS et simultanément aux C I N E S

SARAY (En Version Française) et IPEK (En Version Turque)

LE SUPERFILM qu'on ATTEND avec IMPATIENCE

La plus NOBLE PAGE CINEMATOGRAPHIQUE que l'HISTOIRE ait donnée à l'ECRAN

LE SIEGE de L'ALCAZAR

avec MIREILLE BALIN, FOSCO GIACCHETTI

des Milliers de figurants : L'ALCAZAR lui-même où le DRAME HEROIQUE et GRANDIOSE fut VECU et FILME

N. B. Les Loges et Réservées étant toutes vendues pour ce soir, on est prié d'acheter les autres places à l'avance

CE SOIR au ŞARK

Toute la Jeunesse de la ville ira voir la VEDETTE la plus INGENUE la plus FRAICHE, la plus CHARMANTE de l'ECRAN

MAGDA SCHNEIDER

AVEC

CARETA LOCK et RICHARD HAUSSLER

DANS

JEUNES FILLES D'AUJOURD'HUI

UN FILM JEUNE . . . TENDRE . . . UNE INTRIGUE MODERNE et AMUSANTE qui Plaira à TOUS

(Parlant français)

LA PRESSE TURQUE DE CE MATIN

(*suite de la 2me page*)

vons pas que l'Angleterre puisse jamais faire une pareille chose.

***

M. Asim Us consacre son article de fond du « Vakit » aux nouveaux bons d'épargne

M. Ahmet Emin Yalman nous parle, dans le « Vatan », de la recherche des hommes, par l'Administration.

M. Yunus Nadi, examine, dans le « Cumhuriyet » et la «République » les plans et prévisions des belligérants.

Le bombardement d'Alexandrie

Des bombes sont tombée près d'un cuirassé en dock

Berlin, 8 A.A.— On précise de source militaire compétente :

Les appareils allemands qui prirent part à l'incursion sur Alexandrie étaient des stukas du type " Ju-88 ». Des bombes de gros calibres tombèrent tout près du bassin flottant où se trouve un cuirassé de la classe *Queen Elizabeth*.

Les bombes tombées sur la gare maritime allumèrent des vastes incendies.

Pas de victimes en ville

Le Caire, 8 AA. — Un raid ennemi fut effectué, ce matin, mercredi, au-dessus d'Alexandrie. Le communiqué du ministère égyptien de l'intérieur dit :

Quelques bombes furent lâchées, mais il n'y eut aucune victime. Les dégâts furent légers.

Signaux de détresse dans l'Océan Indien

Les escadres anglaises se retirent

Tokio, 8 A.A.— L'Agence Domei annonce :

Au cours d'opérations navales dans l'Océan Indien, les 5 et 6 avril 20 navires ennemis ont été coulés.

***

Tokio, 8 A. A. — On mande d'une base japonaise à l'Agence Domei :

On présume que les escadres anglaises de l'Océan Indien commencent leur retraite générale devant les attaques japonaises. Le nombre des signaux de détresse entendus dans cet Océan augmente considérablement.

Un autre message annonce que de puissantes formations de l'aviation japonaise bombardèrent lundi un port, base militaire sur la côte ouest de la Birmanie. Un mouilleur de mines d'un millier de tonnes fut coulé. Quatre avions britanniques furent détruits au sol.

LES ARTS

Le concert de Mlle Nanasova

Mardi prochain, 14 avril, à 19 heures, aura lieu au théâtre de la Ville (ex-théâtre Français) section de Comédie, le concert donné par Mlle Evgénia Nanasova. Cette jeune et sympathique artiste exécutera des danses classiques et de caractère. L'orchestre, dirigé par le Mo Carlo d'Alpino Capocelli l'accompagnera.

On entendra aussi Mlle Babikian (chant) et un quatuor d'instruments à corde. On témoigne, dans les milieux artistique, d'un vif intérêt à l'égard de cette manifestation qui est attendue avec impatience.

LE CINE LALE devant le grand succès obtenu par

DOROTHY LAMOUR

ET

BETTY GRABLE

DANS

Le Rossignol Hindou

le film superbe qui fait salles combles chaque jour a décidé de maintenir encore une semaine cette merveille à l'écran

En supplément — MICKEY MOUSE en Couleurs

DEUTSCHE ORIENTBANK

FILIALE DER

DRESDNER BANK

Istanbul-Galata TELEPHONE :44.690

Istanbul-Bahçe kapi TELEPHONE :24.416

Izmir TELEPHONE: 2.334

EN EGYPTE :

FILIALES DE LA DRESDNER BANK AU CAIRE ET A ALEXANDRIE

La seconde audience de la cour criminelle d'Ankara

(*Suite de la 1ère page*)

— Je me défendrai moi-même, dit-il Le conseiller m'éclairera seulement.

Le dialogue Pavloff-Abdurrahman

Le président demande ensuite à Yorgi Pavloff de poser ses questions à Abdurrahman Sayman. Pavloff en pose 6:

1.—Je demande qu'Abdürrahman dise quels sont ses amis communistes ?

Ici le président M. Sabri Yoldaş demande à l'accusé soviétique :

— Dans quel but posez-vous cette question ?

Pavloff répond :

— Cette question est de la plus haute importance pour le cours ultérieur de l'instruction. Ces hommes — il désigne Abdürrahman et Süleyman — n'ont aucun rapport et n'en ont jamais eu avec le parti communiste. Sous le masque du communisme, ils ont voulu se livrer à une activité provocatrice.

Le président Sabri Yoldaş demande encore une fois :

— Qui les a incités à cette activité provocatrice ?

— Je dirai tout en son temps, répond Pavloff.

2.— Qui fit connaître Fahri alias Miletiteh à Abdürrahman à Üsküp ?

Ici également le président demande à l'accusé quel est son but en posant cette question.

Pavloff répond :

— C'est pour révéler les provocateurs et pour faire découvrir la personnalité d'Abdürrahman.

3. — Qu'Abdürrahman décrive les traits de Fahri Alias Miletitch.

4. — Est-ce que Niyazi Alias Yakubovitch s'est rencontré avec Abdürrahman Sayman ? Se connaissent-ils ?

Le président demande à l'accusé Pavloff :

— Voulez-vous qu'Abdürrahman vous décrive aussi les traits de Niyazi, s'il le connaît ?.

— Non, répond Pavloff, laissons cela à plus tard.

5. — Combien de lettres a reçues Abdürrahman de Yougoslavie, à quelle adresse étaient-elles envoyées ?

La discipline du parti communiste

6. — Abdürrahman a dit qu'une grande franchise régnait entre lui et Ömer. Abdürrahman a dit également qu'Ömer était communiste. Quand est-ce qu'il adhéra au communisme? A quel parti communiste appartenait-il ? Ömer avait-il son numéro de membre du parti? Faisait-il parti d'une organisation communis secrète avec la Yougoslavie ? S'il appartenait à tel parti communiste, Abdürrahman devait le savoir, puisqu'Ömer lui disait tout.

Chaque membre du parti communiste a un devoir à accomplir. Quel était le devoir d'Ömer en Yougoslavie ? D'autre part, tout membre d'un parti communiste n'a pas le droit de quitter le pays où il travaille sans l'autorisation de la centrale de son parti et sans avoir reçu une mission spéciale à accomplir. Ömer quitta-t-il la Yougoslavie avec l'autorisation du parti communiste, de quel parti communiste et quelle mission lui fut confiée lorsqu'il partit pour la Turquie?

L'accusé Pavloff ajoute :

— J'aurai encore une autre série de questions à poser après qu'Abdurrahman Sayman aura répondu à ces questions que je viens de poser. L'accusé parle d'une voix un peu basse:

Les réponses d'Abdurrahman

Le président demande à Abdurrahman quels sont ses amis communistes en Turquie et en Yougoslavie. Abdurrahman répond :

— Je n'en ai pas en Turquie, mais j'en connais en Yougoslavie. Ils n'appartiennentpas au parti. Je n'y appartiens pas non plus. Mes amis communistes de Yougoslavie ne sont pas nombreux je vous cite les noms que je me rappelle: Nihat Bilenovitch M. Malimitch,. Je connus Nihat au Lycée et Malimitch est diplômé du «medressé » Roi. Alexandre d'Uskup.

Le président demande :

— Quels sont vos amis d'Istanbul ayant des idées communistes ?

— Celal, Muammer, Halit, Vahit.

Répondant à la seconde question de Pavloff, Abdurrahman Sayman dit :

— Je ne connaissais pas Fahri. Ce fut au cours d'un voyage que je fis à Uskup lors des vacances de semestre que je le rencontrai à Uskup dans le café situé sous la bibliothèque. En partant d'Istanbul pour Uskup, Suleyman m'avait écrit que je pourrais avoir confiance en Fahri. Lorsque je rencontrai ce dernier à Uskup, il était accompagné d'un certain Teki Je le revis, lorsque j'étais sur le point de rentrer en Turquie.

Abdurrahman répond à la troisième question:

— Comme trois ans se sont écoulés depuis mes rencontres avec Fahri, je ne me souviens plus nettement de ses traits. Je me rappelle toutefois qu'il est haut de taille, qu'il a des cheveux noirs frisés, le visage long, mais je ne me souviens pas, M. le Président, de la couleur de ses yeux.

Abdurrahman répond à la quatrième question de Georgi Pavlof :

— Je ne connais pas Niyazi ; je ne l'ai jamais rencontré, mais j'ai entendu parler seulement de ses allées et venues par Süleyman.

Voici la réponse d'Abdurrahman à la cinquième question :

— Les lettres venant de Yougoslavie étaient adressées à Süleyman qui, en sachant pas lire, avait recours à moi pour prendre connaissance de leur contenu. Ces lettres étaient rares, elles venaient une, deux ou trois fois par mois. Cette correspondance continua jusqu'à la fin de 1939 puis elle cessa.

Enfin Abdurrahman répond à la dernière question de Pavlof :

— Ömer n'appartenait à aucun parti communiste. S'il y appartenait il me l'aurait dit. A Uskub il était simplement membre d'un groupe de jeunes qui s'occupaient de communisme. S'il quitta la Yougoslavie pour se rendre en Turquie, ce ne fut pas à cause d'une mission spéciale, mais parce qu'il était indigné que son père, qu'il n'aimait pas entretenait une maîtresse. Il décida donc de quitter le toit paternel et de venir continuer ses études et gagner sa vie en Turquie.

L'audience de l'après-midi

L'audience du procès des personnes accusées d'avoir préparé l'attentat contre l'ambassadeur du Reich M. von Papen reprend à 4 h. 30.

Lecture est donnée de la pièce, du dossier attestant que Pavloff refusa de recevoir la communication concernant les témoins cités.

Pavloff déclare qu'il ne signa pas la pièce étant donné qu'il n'en comprit pas le contenu. Le président fait remarquer à l'accusé que toute communication lui sera faite en turc et que de par la loi il n'y a point obligation de lui faire des communications en russe.

— Au cas, dit le président Sabri Yoldas, où vous ne signeriez pas de reçu, on en prend simplement note et la formalité conserve toute sa valeur.

Sur ce, l'accusé Pavlof déclara :

— En prison, je suis isolé. Je ne puis m'entretenir avec mon camarade Korniloff. Je n'ai confiance en aucune personne se trouvant en prison qui prétend connaître le russe. Il est également impossible de faire traduire une pièce à quelque personne hors de prison en laquelle on puisse se fier. J'ignorais ce qu'était la communication qu'on me présenta aujourd'hui. Peut-être qu'il s'agissait d'oranges ? C'est la raison pour laquelle je n'ai pas signé.

L'accusé Pavloff accompagne ces paroles de force gestes. Il commence toujours à voix basse et puis hausse progressivement la voix.

Le président répond à l'accusé :

— Les notariats sont des départements officiels dignes de confiance. Vous Pourriez vous adresser en outre au directeur de la prison qui pourrait vous faire traduire ces pièces par des personnes dignes de confiance. D'autre part, je vous fais remarquer que la communication contenait les noms et adresses des témoins.

A propos de l'article de l'Agence Tass

Pavloff reprend la parole pour se plaindre de n'être pas autorisé à voir son camarade Korniloff et ajoute :

— Bien que j'aie exprimé le désir de prendre connaissance d'un article de l'agence Tass au sujet du procès, ce désir n'a pas été pris en considération.

L'accusé Korniloff demande la parole. Il se plaint aussi qu'on l'ait empêche de s'entretenir avec Georgi Pavloff, bien qu'ils fussent tous deux dans la même chambre.

Le président demande à Korniloff ce qu'il pense de l'article de Tass :

— Je pense, dit Korniloff, que cet article est vrai, en ce qui concerne la traduction des pièces du procès. En effet, avant qu'on eût pris la décision de nous traduire les pièces du procès, on nous traduisit en l'espace de 5 à 10 minutes ce qu'Abdurrahman avait mis 5 à 6 heures à raconter. Cela est matériellement impossible.

Korniloff s'attaque ensuite à l'«Ulus», qui, dit-il, agissant d'une façon purement fantaisiste, écrivit que dès le début nous soulevâmes des objections contre les traductions.

L'opinion du Procureur de la République

Le président demande ensuite l'opinion du ministre public au sujet de l'audition des témoins et du désir des accusés soviétiques d'avoir recours au service d'un conseiller légiste.

Le procureur général, Cemal Altay prenant la parole, dit:

— La loi établit dans quelles conditions l'audience peut être ajournée. Les affirmations des 2 accusés ne présentent aucune raison légale motivant un ajournement de l'audience. Toutes les pièces de l'instruction et les dépositions des accusés Abdurrahman et Suleyman, ont commencé à être traduites à l'intention des accusés Pavloff et Korniloff. La partie concernant les dépositions d'Abdurrahman a fini d'être traduite hier tard dans la soirée. Il est certain qu'on continuera à traduire pièces et dépositions. Les accusés auront donc ainsi connaissance du dossier de l'affaire et se basant également sur leurs notes pourront préparer leur défense.

Daus une requête adressée à mon adjoint, M. Kémal Bora, Kornilof a demandé qu'on lui envoie en prison un juriste avec lequel il puisse se consulter au sujet des questions juridiques. Cela est impossible. L'article 132 de la loi sur la procédure stipule quelles personnes peuvent avoir recours aux services d'un conseiller légiste, les accusés audessous de 15 ans ou tout accusés souffrant de quelque maladie physique ou cérébrale. Les accusés peuvent toutefois recourir à un avocat du barreau turc qui assurerait leur défense. Une réponse négative fut donc donnée à la requête de Kornilof, par l'entremise du directeur de la prison. Cette requête n'est pas non plus de nature à motiver un ajournement de l'audience.

Une liste contenant les noms et l'identité des témoins a été envoyée le 4 avril à la prison afin d'être remise aux accusés. A l'exception de Pavlof, tous les accusés reçurent la liste et signèrent un reçu. Pavlof a refusé d'apposer sa signature à toute pièce rédigée en turc. Mais après que communication lui eût été faite, on dressa procès-verbal de son refus d'apposer sa signature. Il n'y a donc aucune raison légale qui s'oppose à l'audition des témoins.

Venons-en aux objections de Plavloff concernant son isolement en prison et ses affirmations disant qu'il ne peut s'entretenir avec personne et qu'il ne trouve personne qui puisse lui expliquer les pièces rédigées en turc. La décision d'isoler les prisonniers prise lors de la première enquête a été levée lors de l'instruction du procès. Les accusés sont libres dans la chambre qu'ils occupent en prison. Ils causent régulièrement avec ceux qui viennent les voir à des heures déterminées. Ils peuvent écrire à n'importe qui. On ne leur donne des journaux russes. Toutefois, cela conformément au règlement en vigueur à l'intérieur des prisons, ils ne jouissent pas d'une liberté absolue.

Je me résume. Les objections soulevées aujourd'hui ne constituent aucune raison légale motivant l'ajournement de l'audience. Je prie donc la cour de décider l'audition des témoins.

Encore les... oranges !

Après que le procureur général se fut rassis, Pavlof demande la parole!

— On m'a présenté aujourd'hui à 13 h. 40 dit-il un papier. J'ignorais ce que c'était. C'était peut-être un papier parlant d'oranges !

— Nous avons déjà entendu cette réflexion, dit le président, ne vous répétez pas.

— Le papier, poursuit Pavloff, me fut donc présenté en prison par un détenu qui m'a sous sa surveillance.

— Un détenu, dit le président, ne peut surveiller un autre détenu.

Le procureur-général intervient et explique le cas :

— Il s'agit, M. le président, dit-il, du seul détenu qui connaisse le russe. On a eu donc recours à lui pour faire traduire à Pavloff les communications concernant les témoins.

Pavloff insiste de nouveau pour que l'audition des témoins soit remise en vertu de l'art. 215 de la loi sur la procédure.

Le procureur général Cemil Altay demande la parole :

— Monsieur le président, bien que la communication ait été envoyée le 4 avril à la prison, les accusés, par suite d'un retard dans les formalités, n'en ont eu connaissance qu'aujourd'hui.

Pavloff de dire :

— Je n'y suis pour rien. On n'a qu'à punir celui qui a tardé à me remettre la communication.

L'ajournement est décidé

La cour se retire à 15 h. 40 pour délibérer. A 16 h. elle retourne dans la salle des débats et fait savoir qu'elle rejetta la demande des accusés concernant la nomniation d'un conseiller légiste, mais que ceux-ci pourront charger de leur défense un membre du barreau turc.La cour prenant en considération le fait que la liste des témoins a été communiquée aujourd'hui seulement aux accusés et jugeant qu'il faut leur laisser le temps d'obtenir tous les renseignements nécessaires à leur défense ajourne l'audience au 15 avril 1942, à 9 h. 30.

Au moment où la cour se retire, l'accusé Pavlof veut prendre la parole. Le président Sabri Yoldaş lui dit:

— A la prochaine audience, ou si vous voulez vous n'avez qu'à écrire au tribunal.

Que se passe-t-il en Egypte ?

Ali Mahir pacha a été arrêté

Le Caire, 9 AA. — Ali Mahir pacha a été arrêté pour raison d'Etat.

Les Etats-Unis et de Gaulle

Vichy proteste

Washington, 9 AA. — M. Henry Haye, ambassadeur de France aux Etats-Uuis, agissant sur les instructions du gouvernement français, protesta formellement hier auprès de M.Summer Welles, secrétaire d'Etat par interim, contre la nomination d'un consul américain en Afrique équatoriale française, mesure contraire aux stipulations de la convention internationale de février 1853.

M. Haye confirmera sa protestation verbale par un memorandum écrit auquel le département d'Etat donnera une réponse.

Sahibi : G. PRIMI
Umumî Neşriyat Müdürü
CEMIL SIUFI
Münakasa Matbaası, No 33.
Galata, Gümrük Sokak